

ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER

GRILLE TARIFAIRE ANNEE 2024 - 2025

CONTRIBUTION DE SCOLARITE ST GENOIS ANNÉE 2024/2025 (inclus les frais de sorties scolaires et les frais d'anglais)			
<i>Les prix sont établis en fonction des conditions économiques prévisibles à ce jour et pourront être révisés par décision du conseil d'administration.</i>			
Revenu fiscal de référence (revenus 2022):	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Jusqu'à 17 000 € : TARIF A			
au mois*	33,90 €	28,60 €	20,50 €
au trimestre*	101,70 €	85,80 €	61,50 €
à l'année	305,00 €	257,00 €	185,00 €
De 17 001 € à 25 000 € : TARIF B			
au mois*	51,70 €	42,60 €	29,30 €
au trimestre*	155,10 €	127,80 €	87,90 €
à l'année	465,00 €	383,00 €	264,00 €
De 25 001 € à 33 000 € : TARIF C			
au mois*	60,30 €	49,60 €	33,50 €
au trimestre*	180,90 €	148,80 €	100,50 €
à l'année	543,00 €	446,00 €	302,00 €
De 33 001 € à 48 000 € : TARIF D			
au mois*	69,40 €	56,90 €	38,30 €
au trimestre*	208,20 €	170,70 €	113,00 €
à l'année	625,00 €	512,00 €	345,00 €
De 48 001 € à 72 000 € : Tarif E			
au mois*	97,50 €	79,40 €	52,40 €
au trimestre*	292,50 €	238,20 €	157,20 €
à l'année	878,00 €	715,00 €	472,00 €
A partir de 72 001 € : TARIF F			
au mois*	115,60 €	93,90 €	61,30 €
	346,80 €	281,70 €	183,90 €
	1 040,00 €	845,00 €	552,00 €

* à titre indicatif pour 9 mois ou 3 trimestres